

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

La fête de la Saint-Roman a été, selon l'antique coutume monégasque, célébrée cette année avec un particulier éclat. Les réjouissances populaires ont commencé samedi soir par une retraite aux flambeaux qui a parcouru les principales rues de Monaco-Ville et par le traditionnel feu de joie allumé sur la place du Palais.

Au cours de l'après-midi d'avant-hier dimanche, jour de la Saint-Roman, un beau concert a été donné sur la promenade Sainte-Barbe par la toujours si dévouée musique de la *Société Philharmonique* qui a fait apprécier et applaudir les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le soir a été tiré, sur la batterie de la place du Palais, un fort joli feu d'artifice dû au talent pyrotechnique de M. Cupellini; les diverses pièces, le bouquet et l'embrasement final ont soulevé les bravos de la foule qui s'est ensuite portée vers l'enceinte du bal, brillamment pavoisée et illuminée. La fête s'y est prolongée fort avant dans la nuit. Tout s'est, comme d'habitude, passé dans l'ordre le plus parfait, et M. Abel, président du Comité des fêtes de la Saint-Roman, a mérité à tous égards les compliments que le comte de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, et les autorités présentes lui ont adressés ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs du Comité.

La *Estudiantina Monégasque* qui, après son brillant triomphe au concours international de Genève, s'apprête à aller cueillir de nouveaux lauriers au grand concours de musique qui va avoir lieu à Grenoble à l'occasion des fêtes du centenaire de Berlioz, nous a donné le régal, dimanche matin à onze heures, d'une audition véritablement remarquable.

Cette audition, qui était en quelque sorte la répétition générale des morceaux préparés en vue du prochain concours, a eu lieu dans la salle du théâtre des Variétés, en présence du comte de Maleville, de M. de Loth, premier adjoint au Maire et doyen des présidents des Sociétés artistiques de la Principauté, de M. André, consul de France, et de nombreuses autres personnalités locales. Avec un ensemble, un brio et une véritable perfection des moindres nuances, la *Estudiantina Monégasque*, tour à tour dirigée par le maestro F. Bellini et par son nouveau chef M. Rizzi, a exécuté, à la satisfaction générale, plusieurs morceaux de haute virtuosité. Les applaudissements enthousiastes qui lui ont été prodigués par l'auditoire de choix qui assistait à cette répétition sont de bon augure pour le succès que va certainement remporter à Grenoble cette vaillante et très artistique phalange de mandolinistes monégasques.

Un groupe nombreux de cyclistes italiens traversera, samedi prochain, la Principauté: la sec-

tion des cyclistes *Audax Italiano* a, en effet, choisi comme parcours de sa deuxième sortie officielle de l'année, le trajet Gênes-Nice par Vintimille et Monaco, soit une distance de 206 kilomètres à effectuer en un temps maximum de dix-huit heures.

Le départ de Gênes aura lieu du siège social des *Audax*, vendredi 14 août, à 8 heures du soir; l'arrivée à Nice se fera le samedi 15, vers 2 heures de l'après-midi.

La caravane comprendra une cinquantaine de cyclistes qui devront avoir le brassard social et la casquette réglementaire.

La Société des *Audax Italiano* compte plusieurs milliers de membres dans toute l'Italie. Pour y être admis, il faut avoir parcouru une distance d'au moins 100 kilomètres en un délai prévu. C'est dire qu'il n'y a pas de trainards dans les sorties importantes qui se renouvellent plusieurs fois dans l'année. Le tableau de marche peut être réglé d'une façon précise.

Ajoutons que la direction générale de l'*Audax* offre à tous les participants à l'excursion une médaille en argent, de frappe spéciale, à titre d'encouragement.

Plusieurs Sociétés cyclistes de notre région préparent une cordiale réception aux sportsmen génois.

Le concours annuel de pêche organisé par la Société des Régates de Monaco aura lieu dimanche prochain au Cap d'Ail et sera suivi d'un joyeux déjeuner. Divers engins de pêche seront distribués comme prix aux vainqueurs. Les sociétaires qui désirent prendre part à ce concours sont priés de s'inscrire jusqu'au 13 août (6 heures du soir) au Siège social où ils pourront prendre connaissance du règlement du concours et de la liste des prix. La cotisation pour les sociétaires et leurs invités est fixée à 3 francs.

Le déjeuner aura lieu à midi à Mala ou à Jolly's Tavern en cas de mauvais temps.

Dans son audience du 7 août, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Vidal Noël-Faustin-Louis, né à Marseille le 16 février 1881, journalier, sans domicile fixe, trois mois d'emprisonnement pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer.

Giordano François, né à Dolceacqua (Italie) le 16 juin 1871, ouvrier maçon, sans domicile fixe, un mois d'emprisonnement et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## S. S. PIE X

S. E. le cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, a été élu Souverain Pontife, mardi dernier, au sixième tour de scrutin du Conclave et a pris le nom de Pie X.

Le nouveau Pape, dont l'avènement a été salué avec joie dans tout le monde catholique, est né à Riese (diocèse de Trévise) le 2 juin 1835. De famille

plébeienne, il n'a dû son élévation aux plus hautes charges de la chrétienté qu'à son mérite, son intelligence et ses vertus. Il fit ses études à Trévise et à Padoue où, dès sa jeunesse, il se fit remarquer au séminaire, et il fut ordonné prêtre le 18 septembre 1858. Pendant de nombreuses années, l'abbé Sarto fut simple curé de campagne. Remarqué par le cardinal Parocchi, qui le prit en affection et devint son protecteur, il fut nommé, en mars 1872, chancelier épiscopal, puis membre de l'officialité diocésaine et, à la mort de l'évêque de Trévise, vicaire capitulaire. En 1884, le futur Pape fut nommé évêque de Mantoue, puis, en 1893, patriarche de Venise et cardinal. Sa piété, son talent d'administrateur, et surtout sa bonté lui acquirent dans cette haute fonction l'universelle sympathie de son clergé et de ses ouailles, et c'est par des transports d'allégresse que dans la Vénétie a été salué le choix du digne successeur de Léon XIII.

La solennelle cérémonie du couronnement de Pie X a eu lieu avant-hier dimanche en la basilique de Saint-Pierre, au milieu d'une assistance considérable et d'un très grand enthousiasme.

Le Souverain Pontife, accompagné des cardinaux, des dignitaires de la cour pontificale et des gardes nobles, est descendu à pied, à 8 h. 30, au portique de la Basilique, où, devant la porte sainte, un trône avait été érigé. Le pape, revêtu des habits pontificaux et la mitre en tête, s'est assis sur le trône, pendant que les cardinaux prenaient place sur des bancs spéciaux. Le cardinal Rampolla, archiprêtre de la Basilique, accompagné du chapitre et du clergé du Vatican, a prononcé en latin un court discours d'hommage au nouveau pape.

Pie X a ensuite admis le chapitre et le clergé au baise-main de la mule. Pendant ce temps, les chœurs de la chapelle Sixtine chantaient le *Tu es Petrus*. Le pape est monté ensuite sur la *sedia gestatoria*, entouré des *flabelli*. Il était précédé des dignitaires et des cardinaux. Il est entré, à 9 h. 30, dans la Basilique par la porte centrale et a été accueilli par les acclamations de la foule, pendant que de la loge de la bénédiction retentissaient les trompettes d'argent. La garde palatine rendait les honneurs. Le pape a donné sa bénédiction et a fait signe avec la main de faire silence et de cesser les acclamations.

Devant l'autel du Saint Sacrement le pape est descendu de la *sedia gestatoria*. Il est resté quelques minutes en adoration devant le Saint Sacrement, exposé selon la forme solennelle.

Tous les cardinaux à genoux lui faisaient couronne. La scène était magnifique. Après la bénédiction, le pape s'est revêtu des habits sacerdotaux pour la célébration de la messe pontificale.

La messe terminée, le pape est monté de nouveau dans la *sedia gestatoria*, au milieu des *flabelli*, sous un baldaquin grandiose. Il a été transporté devant un *podium* spécialement érigé devant l'autel de la Confession. A ce moment, le cardinal doyen a récité la prière « sur le nouveau pontife élu ». Ensuite, un cardinal diacre a ôté la mitre du pape, tandis que le cardinal diacre Macchi lui posait la tiare et prononçait son intronisation.

Il était midi 55 ; le souverain pontife a donné ensuite trois fois sa bénédiction en se soulevant légèrement sur sa *sedia*. Lorsque la bénédiction a été terminée, le public a dit : *Amen!* et a applaudi chaleureusement. Le pape a enfin lu à haute voix quelques oraisons, puis il s'est levé et a donné sa bénédiction solennelle au peuple, qui a acclamé chaleureusement le pontife.

Lorsqu'il a traversé l'église pour se diriger vers l'autel de la Pitié, il a reçu les souhaits du Sacré Collège et, par l'escalier intérieur de la chapelle du Saint-Sacrement, il est rentré enfin dans ses appartements, à une heure cinq.

### LE CENTENAIRE DE BERLIOZ A GRENOBLE

On nous écrit de Grenoble que les très prochaines fêtes du Centenaire de Berlioz qui auront lieu les 14, 15, 16 et 17 août, s'annoncent comme devant être superbes. On sait qu'elles seront présidées par le maître Reyer, qui prendra la parole au nom de l'Institut. On sait également que S. A. S. le Prince de Monaco y sera représenté officiellement par M. Saige, Conseiller d'Etat, membre correspondant de l'Institut de France. Le gouvernement de la République, ainsi que l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie et la Suisse enverront aussi des délégués officiels.

L'Angleterre et l'Amérique, de leur côté, ont donné aux organisateurs de nombreux témoignages de sympathie, par l'intermédiaire de leurs consuls à Grenoble, qui ont, eux aussi, accepté d'honorer de leur présence, les fêtes projetées.

Le concert qui accompagnera l'inauguration de la statue, érigée sur une des principales places de la ville, comprendra d'intéressantes auditions des œuvres de Berlioz (la *Marseillaise* orchestrée par Berlioz, et l'hymne de la *Symphonie Funèbre et Triomphale*), données à l'instigation et sous la direction de Julien Tiersot, avec le concours de 500 exécutants, choisis parmi les musiques militaires de la garnison, les sociétés chorales et les enfants des écoles primaires de la ville. Pendant le concours international, qui fait partie du programme, et qui a attiré 157 sociétés françaises ou étrangères, de nombreuses œuvres de l'illustre Maître seront également interprétées par les meilleures sociétés concurrentes.

Enfin les fêtes seront couronnées par deux importants concerts symphoniques, avec le concours de l'orchestre et des chœurs du Cercle d'Aix-les-Bains et de plusieurs artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, des Concerts Lamoureux, du Grand Théâtre de Bordeaux : M<sup>mes</sup> Lina Paccary, Charles Mazarin, Eléonore Blanc ; MM. Cossira, Dangès et Ferran, sous la direction de chefs d'orchestre tels que Félix Weingartner, Léon Jehin, Georges Marty, qui feront exécuter la *Damnation de Faust* en entier, la *Symphonie Fantastique*, l'ouverture du *Carnaval Romain* et du *Corsaire*, des fragments de *Roméo et Juliette*, d'*Harold en Italie*, de *Béatrice et Bénédicte*, et diverses mélodies pour orchestre et chant, de l'illustre Maître. Enfin, au cours de ces concerts, M. Tiersot fera une conférence sur Berlioz, et il sera donné lecture d'une poésie inédite, composée par Saint-Saëns à l'occasion du Centenaire.

La ville de Grenoble, tout entière à la préparation de ces belles fêtes, ne songe plus qu'à bien recevoir ses hôtes.

### Variétés Monégasques

L'éducation du Prince Antoine de Monaco et ses notes de voyage en Italie et en Allemagne (1679-1680)

Suite

BAASLE est une ville plus grande que Berne, et est partagée en deux par le Rhin. Il y avait foire alors et les boutiques paroissent bien garnies.

Ce canton a quatre ou six baillages seulement.

Il y a un arsenal bien propre d'armes et d'artillerie ;

des batteries, des frondes anciennes pour lancer des pierres avec une machine, des pompes pour jeter de de l'eau à 50 pieds de haut pour estindre le feu ; point et peu de fortification, un pont de bois sur le Rhin.

Le costé de devers le Brisgau se nomme le Petit Baasle.

Dans la grande église est le tombeau et la figure d'Erasmus de Rotterdam.

Nous y séjournâmes le 22 et 23 et en partîmes le vendredi 24 après disner pour voir HUNINGEN, à 500 pas de la ville, où le Roy fait bastir une forteresse à 5 bastions. Le Rhin passera tout autour du fossé.

De là nous marchâmes et cotoyâmes le Rhin et la forest de la Hart qui continue jusqu'à Colmar, qui est 15 lieues, et plus de 2 de large. On a abbatu des bois tout le long du chemin pour l'eslargir. Ce pais est difficile pour la marche d'une armée à cause de cette forest, et que le long du Rhin règne un espèce de marais et de bois.

Approchant de Brissac, la plaine s'ouvre davantage ; mais approchant de Schelestat, à huit heures de Brissac, l'on trouve des marais très difficiles et grands qui sont formés des eaux de la rivière d'Ille.

De l'autre costé de Schelestat, allant à Strasbourg, ce sont de grandes et belles plaines, coupées de quelques petits ruisseaux.

Après avoir veu les commencemens d'Huningen, nous vinsmes coucher à HOTMARSEIN (1), village esloigné de Baasle de 5 lieues, où il y a une abbaye de filles. Le 25 nous vinsmes disner à Brissac.

BRISSAC (2) est scitué au delà du Rhin, sur une montagne que la ville occupe toute, quoique petite. Il y a encore une autre petite montagne qu'on a enfermée dans les fortifications du costé de la ville, où coule le Rhin. Il n'y a pas encore de fortifications ; mais on a dessein d'avancer les murs dans le Rhin pour les rendre plus forts du costé du Brisgau.

Ce sont des bastions réguliers, avec des ravelins ou contregardes aux angles, et des demy lunes à chaque courtine. On a fait passer le Rhin par dessous le bastion qui est le plus haut pour remplir les fossés de la place. Le terrain par où on y peut venir est tout marescageux et on y fait d'espace en espace des redoutes. Il n'y a qu'un puits dans la ville, qui est percé jusqu'au bas que le Rhin. On tire l'eau par le moyen d'une grande roue et l'on condamne les putains à y travailler tout le jour. On a dessein de faire encore creuser les fossés ; l'élévation qu'a la ville est partout comme d'un cavalier. Il y avait une petite hauteur à portée de canon qu'on abat peu à peu. De l'autre costé du pont, et pour sa deffense, il y a un fort à quatre bastions dont les fossés sont un bras du Rhin. Il y a des demy lunes à chaque courtine, aussy ysolées par le Rhin. L'on sort par la pointe de l'une des demy lunes, et pour deffendre cette porte, il y a une grande demy lune et au delà encore une autre, tout cela ysolé ; aux deux costés de cette dernière il y en a deux autres, qui ont aussy le Rhin pour fossés.

Au dessous, le long de ce petit bras du Rhin, dans l'isle qui est entre ce petit bras et le grand courant, on fait une ville neuve qu'on nomme la *Ville de Paille*, qui sera aussy fortifiée régulièrement. On y logera le Parlement, qui n'est que de 8 conseillers et un président. L'on fait des casernes de soldats et de cavallerie et des magazins comme pour tenir 10,000 hommes.

Le 26 nous vinsmes coucher à Schlestat distant de cinq lieues, dont il y a deux de marais et de chemin horrible et plus de quarante ponts.

SHELESTAT est une ville assez grande, et inaccessible par le costé du marais et de la rivière d'Ille. De l'autre costé on refait à neuf de fort grands bastions avec leurs ravelins ou contregardes déjà fortes, et des demy-lunes aux courtines.

De Schelestat nous vinsmes disner à BENFELD le 27. Petite ville sans closture que d'un fossé plein d'eau et

(1) Ottmarsheim.

(2) Brisach.

de bouffie; il y a un vieil chasteau où M. Rich est baillif, et coucher, de là, à Strasbourg distant de neuf heures.

STRASBOURG est une fort grande ville. Les anciens murs estoient doubles, avec double fossé, où passe l'Ille ; depuis on a fait une ceinture nouvelle de bastions très bien revestus, avec un second parapet de terre eslevé au-dessus du premier, des demy lunes aux portes et un ouvrage à corne en un endroit faible, qui n'est pas encore fait, et encore quelqu'autres ouvrages aux endroits moins forts ; dans cette troisième nouvelle ceinture on y a enfermé les fauxbourgs, qui sont tout le vilain de la ville, les maisons y estant mal basties ; le corps de la ville est plus beau. Il y passe plusieurs canaux de cette petite rivière.

La grande église est fort belle ; il n'y a qu'une tour de deux qu'il y devoit avoir, mais elle est fort belle et haute. Au dedans, est l'horloge célèbre : tout au bas, rez la terre, est un globe céleste, avec ses globes célestes, lignes, signes et planettes, et sur yceluy on voit le cours annuel du soleil, les ressorts faisant avancer ou rétrograder sur le zodiaque une petite représentation du soleil attachée au cercle du zodiaque. Plus haut, est un fort grand cercle de cadran, qui ne fait son tour qu'en cent ans. Il y a deux tables différentes dans la circonférence ; la plus grande est un calendrier perpétuel auparavant la réforme, et il y a deux figures aux costés, dont l'une avec la pointe d'un dart marque les jours ; l'autre ne marque que la demi-année. L'autre table a une aiguille large et fourchue, sur les branches de laquelle sont escrits « An. Salut » plus bas « An. mundy » ; puis les festes mobiles, combien de jours de l'une à l'autre, l'épacte et la lettre dominicale, et, entre les deux branches, sont les chiffres respondants aux inscriptions cy-dessus, et cette aiguille, s'avancant d'années en années, fait son tour en cent ans. Plus haut, est une ouverture où l'on voit tous les jours changer les figures des jours, comme le mardy, que nous y fusmes, Mars paraissait dans un charriot avec tout son attirail de guerre, et Mercure paraissait déjà un peu, et ainsy des autres. Plus haut est un quadran qui montre les quarts, demy quarts et minutes ; au costé est un ange qui tient un sablier, qui tourne quand l'heure sonne, et, de l'autre, un autre ange, tenant un sceptre, dont il fait d'un geste autant de coups que l'horloge sonne. Plus haut est le quadran des heures ordinaires, sur lequel sont neuf aiguilles : celle du soleil, qui marque les heures, puis celles de la lune et des planettes ; et ces aiguilles passent les unes sur les autres et se mettent en la mesme situation qu'elles sont au ciel à nostre égard. Plus haut est un quadran où est le cours de la lune, et où elle paroist selon ses accroissements et décroissements. Plus haut est une ouverture et les petites cloches ou appeaux à deux estages ; au bas sont les sept anges ; au premier quart d'heure l'enfant vient frapper et le vieil se retire ; au deuxième l'adolescent, et ainsy du reste. Quand l'heure sonne, ils viennent les uns après les autres et le vieil reste jusqu'au quart. Au-dessus est Notre Seigneur d'un costé et la mort de l'autre. Quand l'heure va frapper, la mort s'avance, mais pendant que les trois premiers anges passent et frappent sur les appeaux, Notre Seigneur empesche la mort de frapper. La vieillesse estant venue, la Mort frappe et Notre Seigneur se retire ; puis la Mort et la Vieillesse restent jusqu'au premier quart, que Notre Seigneur les chasse. Le coq au costé lève les ailes et chante à trois heures.

A l'hospital il y a du vin de 208 ans, 165 et 153, fort mauvais à boire, ayant un goût de vin d'Espagne aigry et gasté.

Il y a six ameister, dont il y en a un gouverneur. Ils changent tous les ans et le gouverneur tous les deux mois. Il y a les schetmeister qui sont le Conseil ; c'est la noblesse ou principaux citoyens.

Vingt-deux tribus ou cantons dans la ville, douze eschevins desquels on eslit le Conseil ou ameister ; ces vingt-deux élisent dix nobles qui font le Conseil, de ces dix nobles quatre sont statmeister qui recueillent les voix. Le Conseil est un an, les eschevins deux ans, le reste est à la vie.

Il y a force canons sur les murs avec les plates formes toutes neufes. L'arsenal est bien muny.

(A suivre)

G. SAIGE.

## Lettre de Paris

Paris, 10 août 1903.

Les amateurs de scandales et de révélations sensationnelles ont été fortement désillusionnés par la première audience de l'affaire Humbert. Il est à croire que cette impression ne variera guère au cours des audiences suivantes, et qu'en dépit du bruit mené autour des héros de ce procès criminel, on sera bien obligé de convenir finalement que cette affaire est une vulgaire affaire d'escroquerie, la plus vaste escroquerie du siècle, comme l'a fort justement qualifiée M. Waldeck-Rousseau. Quant aux fameuses révélations, elles se borneront, sans doute, à montrer publiquement ce que tout le monde sait déjà : c'est que ces escrocs de haut vol, usant et abusant de leur parenté avec des hommes les plus marquants et les plus respectés de la République, furent fréquentés plus ou moins intimement par un grand nombre de personnages importants appartenant au monde parlementaire ou judiciaire, personnages qui sont évidemment fort marris aujourd'hui de ces relations compromettantes, mais non coupables. Les Humbert ont, en somme, fait deux sortes de dupes : les dupes auxquelles ils ont soutiré le chiffre respectable de millions que l'on sait, et les dupes auxquelles ils ont soutiré un peu de considération et attiré un ennui moral en se les attachant par des liens de relations mondaines plus ou moins intimes.

Mais après tout, comment cette seconde catégorie de dupes ne serait-elle pas excusable d'avoir cru à l'honnêteté et à la richesse de la famille Humbert, alors que la Justice elle-même s'y est laissée prendre et a contribué dans une si large mesure à créer et à maintenir durant tant d'années cette honnêteté notoire et cette fortune légendaire !... Le plus étonnant de cette affaire, n'est-ce pas en effet que Thémis ait pu, pendant vingt ans, être abusée par cette escroquerie à la Ponson du Terrail et que le Code de procédure ait permis que pendant ces vingt ans on ait pu appeler dans tant de tribunaux et de cours d'appel « l'affaire Humbert-Crawford... procès d'une succession de cent millions... » alors qu'il n'y a pas de Crawford, pas de succession, pas de cent millions. Comment des huissiers, des avoués, des notaires, des avocats ont pu conclure, intimer, poursuivre, transiger, plaider au nom de gens qui n'existaient pas ; comment tout l'appareil de la Justice, pendant un quart de siècle, a pu être mis en mouvement par un plaideur qui était un mythe, pour un litige qui était un leurre ; comment, pendant un quart de siècle, les propres auxiliaires de la magistrature, ceux qu'on a investis du privilège redoutable et terrible d'aider à rendre la justice, avaient pu faire pâlir et suer toutes les juridictions du code sur un écrit vide et quelques vieux papiers ?... On serait, en tous cas, mal venu après cela, de s'étonner que tel sénateur ou tel député, prenant au sérieux la fortune et l'honnêteté des Humbert, ait eu la faiblesse de s'adresser à leur amicale complaisance pour subventionner leur journal et combler quelques trous creusés par leurs dépenses électorales.

\* \*

M<sup>me</sup> Réjane vient de confier à la *National Review* ses vues sur le théâtre anglais. Cet article restera l'une de ses créations les plus originales. Après tant de rôles et si divers, il semblait impossible que la charmante artiste nous révélât encore, dans un emploi nouveau, une face inconnue de son talent. M<sup>me</sup> Réjane a réalisé ce prodige. Ayant si souvent amusé, elle a mis de la coquetterie à se montrer capable d'autre chose. Compacte comme un rapport parlementaire, substantielle et serrée comme une thèse de Sorbonne, son étude sur l'art dramatique est un monument solide et bâti de main d'ouvrier. Elle a sa place marquée dans toutes les bibliothèques parmi les livres de fonds.

Le théâtre britannique, M<sup>me</sup> Réjane avoue tout de suite qu'elle le connaît très peu, par la raison bien simple que ses succès à Londres ne lui laissent pas le temps d'aller entendre ses confrères. Et ceci la met bien à l'aise pour les juger mauvais : « Je dois m'en rapporter à ce que vous m'en dites et admettre avec vous, sans le pouvoir discuter, qu'à part quelques sommets qui émergent noblement, le reste n'est qu'assez monotone plaine ».

Avec cette sûreté de coup d'œil que peut seule donner l'expérience, l'éminent artiste a tout de suite reconnu que c'est cette plaine qui maintient le théâtre anglais à un niveau si bas, « car, si les interprètes exceptionnels sont indispensables pour la mise en valeur complète des grands rôles de premier plan, ils ne sauraient avantageusement jouer seuls, et toute œuvre exige d'être servie pleinement et jusque dans ses moindres détails. C'est l'évidence même ». Evidente en effet, mais il est des vérités qui gagnent à être dites. Et il y a bien de la

finesse et bien de la modestie, pour une étoile française, à proclamer que ce sont les comparses qui font « les prodigieux rayonnements de notre théâtre à l'étranger. »

Si le théâtre français a de bonnes duègnes, des notaires excellents et si, dans aucun lieu du monde, les laquais ne remontent pas de lampes comme sur la scène française, à quoi cela tient-il ?

Les Anglais s'en rendent déjà compte : « car il y a là un état de choses que vous ne semblez même pas discuter, mais que vous déplorez avec tous les fins amateurs d'art si nombreux parmi vous et auquel vous cherchez à porter un remède efficace. Avec un instinct très sûr vous mettez immédiatement le doigt sur la plaie. Vous n'avez pas d'école d'art dramatique, et nous en avons une ».

Contre cette école « connue sous le nom de Conservatoire », M<sup>me</sup> Réjane n'ignore pas qu'on a « dit, écrit et même chanté bien de choses, souvent même fort justes » ; mais on peut tout rallier. Si tous les forts en thème ne tiennent pas leurs pomesses tandis que d'autres moins brillants potaches « savent atteindre au premier rang dans la bataille de la vie, cela veut-il dire que le collège soit mauvais ? » L'auteur ne le croit pas. Donc, le Conservatoire à ses défauts c'est entendu ; « mais avoir des défauts n'est-ce pas prouver que l'on existe ? » Et, il est bien heureux pour le Théâtre-Français que le Conservatoire existe, car on y conserve précieusement, comme en un tabernacle, les éléments mêmes de ce qui est la tradition séculaire de l'art dramatique dans notre pays.

Cette tradition « que nos ancêtres avaient reçue de leur ancêtres à eux », cette tradition « où vit encore dans toute sa force le génie des siècles français qui nous la prépareraient », M<sup>me</sup> Réjane en parle avec un respect qui ne saurait s'imaginer. Je ne vois guère que M. Maurice Barrès qui soit aussi traditionnaliste que M<sup>me</sup> Sans-Gêne et je n'aurais jamais cru que le Vaudeville fût si conservateur.

Un instant, la charmante artiste évoque le souvenir de son maître M. Regnier ; mais, tout de suite, elle s'excuse de cette infidélité aux « idées générales que, seules, j'ai à vous exposer ici ».

Ces idées générales se résument comme suit : Faites un Conservatoire qui ait les qualités du nôtre, mais non pas ses défauts.

Les défauts du nôtre sont principalement de deux sortes : il n'a pas de professeurs femmes ; il n'a pas de professeurs étrangers au Théâtre-Français.

Que l'Angleterre se garde de tomber dans les mêmes erreurs, et l'Angleterre réussira. M<sup>me</sup> Réjane le lui promet, trop heureuse « si, pour sa très faible part, elle a servi à lui donner la foi ».

S. L.

## LETTRES ET ARTS

Plus de thèses latines.

Les membres du conseil supérieur de l'instruction publique, en France, ont pris, une décision, qui était attendue depuis longtemps par les aspirants au grade de docteur ès lettres.

Ils ont supprimé la thèse latine, ou, du moins, ils l'ont rendue facultative. Elle pourra être remplacée par un mémoire ou un travail critique, soit en français soit en une des langues anciennes enseignées dans la Faculté.

Un des membres du conseil aurait souhaité que l'on allât plus loin, et, dans une disposition additionnelle, il avait proposé que les candidats au doctorat aient la possibilité de se faire juger sur des travaux antérieurs, agréés par la faculté, sans avoir à produire un nouvel effort.

Mais ses collègues ne l'ont pas suivi dans cette voie, et sa motion a été repoussée.

L'Académie des Beaux-Arts a rendu son jugement dans le concours de sculpture du prix de Rome.

Elle a décerné les récompenses suivantes :

*Grand Prix de Rome*. — M. Eugène Piron, né le 30 avril 1875, à Dijon, élève de M. Barrias, auteur du numéro 6.

*1<sup>er</sup> second Grand Prix*. — M. Jules Boudier, né à Paris, le 26 octobre 1878, élève de M. Thomas, auteur du numéro 4.

*2<sup>e</sup> second Grand Prix*. — M. Marcel Gaumont, né le 27 janvier 1880, à Tours, élève de M. Barrias, auteur du numéro 7.

L'Angleterre a la maison de Shakespeare ; l'Allemagne celle de Goethe ; la France vient d'inaugurer celle de Victor Hugo ; elle possédait déjà celle de Napoléon, celle d'Auguste Comte etc.

A toutes ces maisons, la France pourra bientôt ajouter la Maison de Berlioz, à la Côte-Saint-André (Isère).

La petite ville de la Côte-Saint-André, où naquit l'illustre compositeur, a décidé la création d'un musée où seront réunis les souvenirs, glorieux ou intimes, de l'auteur des *Troyens* et de la *Damnations de Faust* ; le comité a adressé à tous les amis de Berlioz un appel les informant qu'il recevrait avec reconnaissance : « Souvenirs personnels et intimes, lettres et autographes de toute nature, manuscrits de livres, de partitions, de livrets, d'articles de journaux ou de revues, dédicaces, ouvrages divers sur l'artiste ou sur l'homme, éditions anciennes ou modernes de ses œuvres, portraits, gravures, lithographies, photographies, caricatures, affiches de concours, programmes, instruments de musique, bâtons de chef d'orchestre, médailles, couronnes et trophées, etc. »

La « Maison de Berlioz » sera inaugurée dans les derniers jours du mois d'août.

James Whistler, qui vient de mourir à Chelsea avait débuté comme peintre à Paris. En 1863, au Salon des Refusés, une toile intitulée assez bizarrement *la Fille blanche*, causa une certaine impression. Il en fut de même au Salon officiel de 1865, pour la *Princesse des pays de la Porcelaine* — encore un titre « rare », — dont Thoré fit l'éloge, comme d'une heureuse fantaisie de coloriste. A partir de 1868, Whistler, qui s'était fixé à Londres, se désintéressa de nos expositions. Il y reparut en 1883, avec un éclat décisif. Le portrait de sa mère, aujourd'hui au Luxembourg, reste une de ses pages indiscutables et admirables.

A Londres, Whistler était aussi célèbre par ses excentricités que par son talent. Le procès qu'il intenta au grand critique Ruskin, lequel s'obstinait à ne pas goûter les *nocturnes en or et bleu* même les plus vénitiens, amusa le public anglais durant des mois. Ruskin, pour la forme, fut condamné à un liard d'amende, et un rire universel accueillit la sentence. Le jour qu'il entama ce procès, aussi fâcheux que fameux, Whistler révéla la susceptibilité malade de son caractère. Il montra, au contraire dit M. Marcel Fouquier, autant d'esprit que de fierté, à l'occasion d'un procès que lui fit, en ces dernières années, un amateur, qui se refusait à payer fort cher un portrait, en alléguant que Whistler l'avait exécuté en une semaine. « J'ai mis à faire ce portrait, répondit le peintre, une semaine, et quarante ans d'expérience. » Jolie réponse, digne des maîtres d'autrefois. En Whistler, l'esthète, qui fut un original, ne doit pas faire tort à l'artiste, qui, se souvenant avec religion de Velasquez et de Van Dyck, a gardé parfois une originalité exquise.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Diamants brésiliens.** — Comme le rappelait récemment le consul anglais Furniss, c'est en 1821 qu'on découvrit les premiers diamants brésiliens dans l'État de Bahia, et plus spécialement dans la Serra do Sincora ; mais on ne chercha à en tirer réellement parti qu'en 1844. C'est à ce moment que se fonda le centre de Sao Joao do Paraguaçu ou de Santa Isabel, sur le cours de la petite rivière Mocuge, affluent du Paraguaçu. Là se trouve toujours le cœur de la région diamantifère : celle-ci se partage en 10 districts, ou plus logiquement en deux sections, dont l'une, au cœur même de l'État, voit ses eaux s'écouler dans le Paraguaçu, tandis que l'autre est dans le sud de l'État et le long de la rivière Pardo. La première est de beaucoup la plus riche et a été exploitée sans interruption depuis 1844 ; il a fallu la découverte des gisements de l'Afrique du Sud pour lui faire perdre une partie de son importance.

On rencontre les précieuses pierres sur tout le cours du Paraguaçu, depuis le point nommé Joao Amaro, à 160 kilomètres de Cachoeira, jusqu'à la source même du cours d'eau ; mais les terrains les plus riches sont situés à la base des collines qui sont à l'est de la Serra das Labras Diamantines, le long des innombrables petits tributaires du Paraguaçu, particulièrement aux environs des villes de Santa Isabel, Chique-Chique, Andarahy et Lençoes. Maintenant qu'on sait que le diamant est formé de carbone soumis tout à la fois à une chaleur énorme et à une pression considérable, on ne s'étonnera pas que

les gisements brésiliens contiennent, en même temps que des diamants normalement cristallisés, des masses de carbone dures, amorphes et noirâtres. Pour se procurer les diamants, en recueille, soit en surface, soit dans les crevasses du sol, entre les massifs rocheux plus durs, ce qu'on nomme le *cascalho*, et qui est constitué de roche désagrégée, de sable, de carbone, de diamants dans leur gangue; on lave ce *cascalho* dans de vastes bassins ou encore dans des canaux où circule de l'eau courante, et l'on s'arrange naturellement pour arrêter les particules les plus lourdes. On lave une dernière fois dans des bassins de bois, et les mineurs reconnaissent immédiatement et mettent de côté les pierres qui contiennent des diamants. Parfois aussi, l'on recueille les sables et les alluvions du fond des cours d'eau, en recourant à des plongeurs, quand cela est nécessaire. Il faut dire que, d'une manière générale, les exploitations sont installées de la façon la plus primitive, et que les mineurs ne s'attaquent guère qu'au *cascalho* qu'il est facile d'enlever.

Toutes les terres diamantifères au Brésil appartiennent à l'État : on accorde la concession de *claims* aux étrangers aussi facilement qu'aux nationaux, à condition qu'ils spécifient expressément par écrit le territoire dont ils demandent la concession, et dont la superficie ne peut excéder 450,000 mètres carrés, ni être inférieure à 25,000 mètres. Quiconque se livre à l'extraction de *cascalho* sans licence est frappé de confiscation, même de son outillage. Les pierres se vendent dans les diverses villes de la région diamantifère aux représentants qu'y entretiennent les cinq grandes maisons de Bahia qui se livrent à ce commerce : celles-ci envoient à chaque instant des courriers à leurs représentants, afin de les tenir au courant des prix auxquels ils peuvent acheter. Ces acheteurs ne craignent point, du reste, de se faire concurrence entre eux pour les pierres d'une grosseur ou d'une eau exceptionnelles. Ajoutons que l'extraction est d'environ 2,500 carats par mois, mais qu'elle est appelée à diminuer sensiblement dans un avenir prochain, si l'on ne recourt pas à des méthodes d'exploitation plus perfectionnées. La plus grosse pierre trouvée au Brésil pesait 3,150 carats. La plupart des diamants s'exportent non taillés.

**Pétrolage et goudronnage des routes.** — Dans une étude publiée par la *Revue d'Hygiène* (août 1902), M. Guglielminetti relate les efforts qui ont été faits, depuis quelques années, pour la suppression des poussières sur les routes. Après avoir rappelé le parallélisme, si effrayant pour l'hygiène, qui existe entre la proportion des microbes et celle des poussières, l'auteur revendique pour un Français, M. Christophe, l'idée première du goudronnage sur route, effectué il y a plus de vingt ans dans la Gironde. Il énumère ensuite les différents procédés usités : arrosages avec une solution de chlorure de sodium ou avec de l'eau de mer, reconnus infructueux; arrosage à l'huile lourde de pétrole, entré dans le domaine public en Californie et en Chine, où l'on emploie pour la construction des routes un mortier de gravier et d'huile mélangé avec une quantité convenable d'argile. Des essais moins lointains d'huilage au pétrole ont été effectués en Angleterre, à Saint-Germain, entre Versailles et Saint-Cyr, à Genève : partout la suppression de la poussière fut constatée, mais non celle de la boue; de plus, l'effet ne parut pas suffisamment durable.

Mais il est à considérer que le prix de l'huile de pétrole qui, en Californie, n'est que de 20 francs la tonne et de 45 francs en Angleterre, atteint 220 francs en France; il y aurait donc un réel intérêt à étudier la question des droits de douane qui frappent les huiles lourdes à leur entrée dans notre pays (90 francs par tonne). Jusqu'à nouvel ordre, l'auteur estime que le goudronnage, que l'on peut obtenir à l'aide d'un produit français au prix de 5 francs la tonne, est le mode le plus rationnel qui puisse être adopté en France.

Des résultats très encourageants de goudronnage, pratiqués dans le cours de l'année dernière, ont été obtenus à Monaco, à Champigny, à Genève, dans la Charente, etc. Les principaux sont : une complète suppression des poussières et des boues; la formation d'une couche résistante et durable, épargnant certainement l'usure de la chaussée; une dépense relativement minime (0 fr. 07 à 0 fr. 10 par mètre carré), si l'on considère les éco-

nomies réalisées sur l'ébouage, le balayage et l'arrosage devenus inutiles.

L'auteur indique les conditions qu'exige le goudronnage pour être efficace et durable : sécheresse du terrain, bon entretien préalable de la route, sablage après l'opération, etc. Il préconise, en terminant, des appareils pour l'étendage en grand, expérimentés à la Compagnie Parisienne du Gaz, parmi lesquels un tonneau en fer de 200 litres de capacité, monté sur un chariot à deux roues et muni d'un distributeur percé de trous. Le goudron est chauffé par un foyer monté sur roues venant se placer sous l'appareil et pouvant être retiré très rapidement, aussitôt que le thermomètre marque 60° environ.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Août 1903

SAN REMO, yacht à vap., <i>Galejon</i> , fr., c. Duffay,	sur lest.
— <i>Henriette</i> , fr. c. Francesco.	—
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sable.
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy.	—
— b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—

Départs du 2 au 9 Août 1903

VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Galejon</i> , fr., c. Duffay,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Henriette</i> , fr., c. Francesco,	—
— b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Fredy,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—

La famille JOFFREDY prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe anniversaire qui sera célébrée, jeudi 13 août, à 8 heures et demie, en l'Eglise Sainte-Dévote, pour le repos de l'âme de leur regrettée sœur

Henriette JOFFREDY

AVIS

Monsieur Sylvain GASTALDI ayant acquis des époux CONTES le fonds de maison meublée qu'ils exploitaient à Monte Carlo, passage Grana, villa Emilie, les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de l'acquéreur, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Monaco, le 11 août 1903.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs. POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. — CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLÉS. — CANNES. — PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

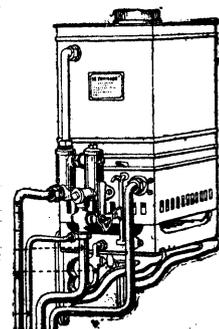
HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Éclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec veilleuse de sûreté (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1903